

## Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 5 novembre 2020

Sont présents : - M. Hureau (adjoint chargé des affaires scolaires), M. Taupin (Maire).

- Mme Chevigny, Mme Hubert, Mme Langlais, Mme Proust, Mme Fouillet, M. Lizé (enseignants).

- M. Bonnet, Mme Brisson, Mme Brunet, Mme Evrard, Mme Gauthier (parents élus).

- M. Proust (responsable des TAP).

Sont excusées : Mme Brignone (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription), Mme Mahieu, Mme Poggio (parents élus).

1) Présentations des membres du conseil d'école.

2) Les effectifs.

152 élèves    27 CP  
                  36 CE1  
                  26 CE2  
                  37 CM1  
                  26 CM2

répartis comme suit :

22 CP (Manon Chevigny - Fabienne Bouquet)

24 CP - CE1 dont 5 CP et 19 CE1 (Carole Proust)

24 CE1 - CE2 dont 17 CE1 et 7 CE2 (Mélanie Hubert)

26 CE2 - CM1 dont 19 CE2 et 7 CM1 (Patricia Langlais)

28 CM1 - CM2 dont 15 CM1 et 13 CM2 (Marine Fouillet)

28 CM1 - CM2 dont 15 CM1 et 13 CM2 (Stéphane Lizé)

Prévisions pour la rentrée de septembre 2021 : 156 élèves.

L'arrivée de 30 GS entrainera des réflexions de l'équipe sur la répartition des classes. En effet, il est demandé de respecter un nombre maximum de 24 élèves dans les classes de CP et de CE1.

3) Le protocole sanitaire :

Il a été renforcé depuis la rentrée du 2 novembre. Dès le 31 octobre, nous avons envoyé un mail à toutes les familles avec 3 documents : le nouveau protocole national, ce qui change pour notre école, ce qui reste identique (avec le rappel des modalités de prise en charge en cas de cas contact, ou de cas positif au Covid-19).

L'idée générale de ce nouveau protocole, je cite le ministre de l'Education Nationale : « ce protocole se traduit par le renforcement de plusieurs mesures. C'est en effet l'action combinée des gestes barrières strictement respectés (port du masque, lavage des mains...), de l'aération des locaux, et d'une limitation du brassage des élèves de classes différentes qui permet de réduire fortement les risques de contamination. »

Ce qui change dans toutes les écoles : le port du masque devient obligatoire (en intérieur comme en extérieur) dès le CP, jusqu'au CM2.

Ce qui ne change pas dans notre école : le non brassage des élèves de classes différentes, les toilettes attribuées par classe, les récréations par groupes de 3 classes avec 3 zones différentes dans la cour, les entrées et sorties des élèves séparées sur 2 portails différents.

De même, les horaires restent les mêmes que pour la période septembre-octobre.

4) Les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : présentation et bilan du premier.

– Le PPMS Attentat-Intrusion a eu lieu le jeudi 15 octobre à 15h45. Les élèves ont été prévenus et il a été vu avec eux les conduites à tenir. Le scénario retenu était celui d'un forcené qui aurait braqué un commerce local, la gendarmerie nous demandant de nous confiner, au cas où ce forcené en fuite viendrait dans l'école. Les classes du rez-de-chaussée devaient se confiner. Les classes de l'étage devaient également se confiner.

– Points forts de ce premier PPMS :

- rapidité d'exécution,
  - bonne compréhension des consignes par les élèves, on sent qu'ils ont des habitudes,
  - beaucoup d'efforts pour essayer de rester silencieux.
- Points faibles :
- toutes les portes de classes n'ont pas de clé. Sans faire de miracle, fermer à clé permet au moins de retarder un peu quelqu'un (de non lourdement armé) qui essaie d'entrer.
- Le PPMS Risques Majeurs se fera conjointement avec la maternelle au deuxième trimestre.

#### 5) Les budgets.

- La coopérative scolaire (année 2019 – 2020) :
- en caisse au 1er septembre 2019 : 10 667,79 €
  - en caisse au 31 août 2020 : 11 420,42 €

Ce bilan est à nuancer car 3 000 € proviennent d'une subvention versée par la mairie en mai 2019 pour la classe de découverte de 2021 (d'habitude les subventions mairie sont versées contre paiement des factures du voyage, mais pas cette fois-ci). Il y a aussi eu un remboursement de 800€ de la part de la SNCF.

Nous avons utilisé l'intégralité de la subvention mairie 2019 de 1 800€ pour équiper nos classes en matériel mathématiques.

En septembre 2020, avec la subvention mairie de 2020 de 1 800€, nous avons décidé d'acheter pour 900€ de matériel pour les récréations pluvieuses (Kapla et Lego). Matériel qui sera mis en commun avec les temps du midi et de TAP. Les 900€ restants seront investis équitablement dans chaque classe, afin d'acheter du matériel ou des livres.

Une réflexion a eu lieu avec l'Amicale car, en effet, ils prennent en charge l'intégralité de nos sorties scolaires (et on les en remercie). Mais la coopérative scolaire (les 10€ donnés en début d'année) sert aussi à cela. Ainsi, au cas par cas, et en fonction de nos finances, nous essaierons de partager les frais des sorties (par exemple quand il y a un car à payer et un billet d'entrée, l'Amicale pourra prendre en charge l'un des deux, et la coopérative l'autre).

#### 6) Le règlement intérieur.

- Le règlement intérieur proposé cette année est modifié sur deux points : la fermeture des portails à 9h00 et la non possibilité d'apporter des jeux personnels par les enfants.
- Cette année, vu les règles sanitaires, nous enverrons le règlement intérieur par mail (avec aussi la charte de la laïcité). Les parents devront signer un mot dans le cahier de liaison, stipulant qu'ils ont pris connaissance de ce règlement. S'ils le souhaitent, en cas d'impossibilité à en prendre connaissance par Internet, ils pourront nous demander une version papier.
- Le règlement a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

#### 7) Les évaluations nationales de CP et de CE1.

- Elles se sont déroulées entre le 14 et le 25 septembre.
- Retour aux parents → ce sera proposé par les enseignants début novembre (pas avant car les résultats sont arrivés trop tard en octobre pour proposer des rendez-vous avant les vacances). En fonction des conditions sanitaires, les enseignants sont en train de réfléchir à la meilleure façon d'échanger avec les parents sur ces résultats.

#### 8) Les projets pédagogiques.

***Tous les projets pédagogiques peuvent être remis en cause à tout moment en fonction des conditions sanitaires.***

– Tous les élèves de l'école : séance avec la DUMIste (Nathalie Tomszik) tous les vendredis matins d'octobre à janvier pour les CP, CP-CE1 et CE1-CE2, et de février à juin pour les CE2-CM1, et les deux CM1-CM2. Pour le moment, pour les classes concernées, au programme : danse traditionnelle, écoute avec jeu d'instruments, percussions corporelles... Nathalie apporte une culture musicale et est très compétente avec les enfants.

- Un projet sur le thème de la « gestion positive des conflits » avec une intervenante de l'OCCE (Office Central de Coopération de l'École, mouvement pédagogique qui nous aide à gérer la coopérative scolaire) devrait se faire pour tous les élèves de l'école, avec 6 interventions d'environ 45 minutes à 1 heure, en fonction de l'âge des élèves.
- L'ensemble des classes de l'école est inscrite au projet « école et cinéma ». Nous assisterons à 3 projections de films durant l'année scolaire. Projections donnant lieu à du travail avant, et après, en classe dans différentes matières. Il y aura des films adaptés aux élèves de cycle 2, et des films adaptés aux élèves de cycle 3.
- CP, CE1, CE2 : gymnastique à Parigné-l'Évêque (financée par la Communauté de Communes).  
  - CP et CP-CE1 : le jeudi matin du 24 septembre au 10 décembre.
  - CE1-CE2 et CE2-CM1 : le jeudi matin du 17 décembre au 18 mars.*Ces dates sont susceptibles d'évoluer encore.*
- CM1, CM2 : piscine à Ecommoy (financée par la Mairie). Classes de Marine Fouillet et de Stéphane Lizé : le jeudi après-midi du 3 décembre au 18 février.
- Conseil Municipal Enfant : les conseillers de CM1 ont été élus par l'ensemble des élèves de l'école le mercredi 14 octobre. La mairie aurait souhaité inviter les conseillers à la cérémonie du 11 novembre mais pour le moment au vu du contexte, les projets sont en attente.
- Intervention allemand : par Mme Fougeray (professeur d'allemand au collège d'Ecommoy) pense pouvoir intervenir pour les élèves de CM1 et CM2 sur la période janvier-février.
- Téléthon organisé par l'Amicale des écoles le vendredi 4 décembre, en extérieur, et sans mélange de classes (annulation en cas de mauvaises conditions météo).
- La classe de découverte à Artigues ne pourra pas se tenir en mai 2021, étant donné les conditions sanitaires actuelles, et les incertitudes que cela engendre. Les représentants de parents mentionnent le précédent pour les CM2 et proposent l'idée d'une sortie moins loin, moins difficile à organiser. Au vu des délais des dossiers à déposer (qui restent les mêmes quelles que soient le nombre de nuitées), de l'incertitude sanitaire et des préconisations officielles de l'inspection et de la direction académique une sortie avec nuitées ne paraît pas envisageable cette année.

#### 9) Le projet d'école 2020-2024 :

Depuis février 2020, un travail a été lancé dans les écoles, afin de réfléchir au projet d'école pour la période 2020-2024. Forcément, l'avancement de ce travail a été impacté par la crise sanitaire depuis mars, mettant à mal les délais d'élaboration de chaque document. Ainsi, pour remplir la fiche 3, il y a nécessité de réunir un conseil école-collège de secteur. Or ce conseil école-collège était prévu début mai 2020. Il a été reporté à novembre 2020. Il est de nouveau reporté, en raison du confinement. Ainsi, nous ne pourrons pas, aujourd'hui, vous présenter un projet d'école complet. Néanmoins, nous allons vous présenter la fiche 1, qui fait état des valeurs et convictions éducatives et pédagogiques de l'équipe. Ainsi que la fiche 2, qui est une fiche de diagnostic de notre école (avec l'analyse du projet d'école précédent, l'analyse des différentes dimensions actuelles de l'école notamment avec les évaluations nationales, et enfin les points d'appui et points qui questionnent sur notre école).

#### 10) L'organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) pour l'année scolaire 2020-2021.

- 24 mardis de début novembre à début juin durant 1h30 le mardi de 15h00 à 16h30.
- Priorité lecture, éventuellement français/math, souvent pour des élèves plus fragiles.
- Les enseignants proposent des élèves, ce sont les familles qui acceptent ou refusent la proposition. Il n'y a aucun caractère obligatoire.

#### 11) RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté)

- Mme Atry (psychologue scolaire) a repris son poste à plein temps depuis la rentrée de septembre.
- Pas de maîtresse E pour l'instant : elle est arrêtée depuis mars 2018 et absente depuis.
- Pas de maître G sur notre secteur cette année.

## 12) Les travaux

Merci à la Mairie pour tous les travaux entrepris depuis le dernier conseil d'école fin juin 2020 :

- Mobilier neuf et tableau neuf dans la classe 6 (Carole Proust).
- Installation de câbles HDMI dans les classes 4 (Fabienne/Manon), 6 (Carole) et 7 (Stéphane).
- Achats de 3 câbles Ethernet pour la classe 5 (Patricia) et 3 câbles Ethernet pour la classe 6 (Carole).
- La clôture mitoyenne a été changée cet été. La mairie a fait un devis pour mettre un filet assez haut mais le prix de ce devis a remis en cause l'idée.
- Une solution a été trouvée pour le store de la classe 7 (Stéphane).

Les enseignants n'ont pas rencontré M. Taupin (maire), M. Brionne (adjoint à l'équipement) et M. Hureau (adjoint aux affaires scolaires) comme habituellement en octobre car nous avons estimé pouvoir communiquer si besoin, et ne pas forcément avoir autre chose à dire que les années dernières.

Sinon voici la liste des travaux demandés par les enseignants :

– Classes 4 et 5 : la coupure des chauffages à 17h (et 12h le mercredi) pose des soucis. En effet, le bloc de prises mural de courant est relié à cette même coupure. Par conséquent, classe 5, l'ordinateur de l'enseignante se coupe de manière brutale chaque jour, ce qui est très préjudiciable pour un ordinateur fixe de cet âge avancé. Savez-vous quand est-ce que ce souci sera réglé ? *Réponse : L'électricien est contacté régulièrement mais il a du mal à se rendre disponible dans cette période complexe.*

De plus, l'entreprise d'électricité qui travaille là-dessus avait émis l'hypothèse d'installer un bouton permettant de remettre le chauffage en cas de réunion par exemple. Savez-vous si cela se fera ? Si oui, à quelle échéance ? *Réponse : C'est la même réponse que précédemment.*

– Le panneau d'affichage devant l'école : le carreau est cassé. Serait-il possible de le réparer ou de le changer (il y a des morceaux pointus qui dépassent et peuvent blesser un enfant qui, sur la voie publique, mettrait ses doigts au mauvais endroit) ? De plus est-il possible d'en installer un supplémentaire ? *Réponse : Les deux panneaux sont en commande.*

– Serait-il possible de faire refaire une clé du verrou du bout de l'étage ? *Réponse : Oui.*

– Les portes des classes 4, 5 et 7 ne ferment pas à clé (en tout cas, pas de clé existante à ce jour). Ce qui pose des problèmes en cas de PPMS Intrusion : des portes fermées à clé complique l'avancée d'un éventuel intrus. *Réponse : La solution envisagée est un système de fermeture avec verrouillage intérieur comme les portes extérieures qui donnent sur la cour.*

*La porte de la classe 4 qui donne sur le petit jardin a du mal à se fermer et a été retrouvée ouverte plusieurs fois.*

– Serait-il possible de prévoir d'équiper chaque classe d'un ordinateur « enseignant » neuf ? Ce qui permettrait de conserver les 3 ordinateurs portables pour l'usage des élèves, mais aussi de pérenniser les branchements, au lieu de brancher et débrancher tous les jours et également d'éviter qu'une majorité d'enseignants utilise leur ordinateur personnel. *Réponse : A voir.*

– Des chaises se dessoudent en classe 3. Peut-être qu'il serait pertinent d'envisager un changement de mobilier dans cette classe ?

– Serait-il possible d'enlever les ordinateurs de l'atelier de l'étage, qui sont devenus obsolètes ? Mais en nous laissant les meubles. *Réponse : Oui.*

– Serait-il possible d'enlever la télé, ainsi que son meuble et le lecteur DVD qui sont obsolètes, vu nos équipements de classes ? Ils sont dans le placard du préau. *Réponse : Oui.*

– Serait-il possible d'enlever, ou de protéger, la colonne de prises de courant qui est au centre de la salle de musique ? *Réponse : Elle a été sécurisée cette semaine, il faudra voir avec l'électricien.*

– Conformément au protocole national paru fin août : est-il possible d'envisager une désinfection des classes le mercredi après-midi ? *Réponse : Cette désinfection du mercredi après-midi s'est mise en place le mercredi 4 novembre.*

– Savez-vous pourquoi le couloir du haut n'a pas été peint ? *Réponse : Cela peut être reprogrammé. Il faudra prévenir les enseignantes, qu'elles puissent enlever les affichages.*

### 13) Les questions des parents

– Sur quels critères sont utilisés les codes couleurs en classe ? (Création de groupe a priori pas bien comprise par les enfants)

*Les enseignants différencient en classe, c'est-à-dire qu'ils proposent des tâches afin que chaque enfant avance à son rythme et soit en situation de réussite. Un temps d'explication a eu lieu en classe mais ce fonctionnement sera réexpliqué afin que les enfants comprennent qu'il n'est pas porté de jugement sur ces groupes.*

– Comment se passe la gestion du masque pour les enfants? Est-ce compliqué pour eux ?

*Au départ, c'était la nouveauté de la rentrée, mais maintenant à chaque journée supplémentaire, les enfants se rendent compte qu'il faut gérer le masque et de ses contraintes. Ce n'est pas évident pour les plus jeunes, et il faut rappeler régulièrement à certains élèves les règles du bon port du masque.*

*Les « machouilleurs » de crayon, chez les plus jeunes, machouillent leur masque ce qui crée une auréole dessus. Des enfants ont des masques très grands, pas adaptés à leur taille. Il existe des tutos sur internet pour ajuster.*

*Dans les ajustements à faire, il sera demandé aux parents de fournir des masques supplémentaires « en cas de soucis » : attaches qui cassent, masques souillés rapidement...*

- Est-ce que la mairie envisage de fournir des masques comme ce qu'il se fait dans d'autres communes?

*Le temps scolaire est un temps de l'Education Nationale, la mairie ne souhaite pas se substituer à l'Etat. Les parents d'élèves, s'ils le souhaitent, peuvent se renseigner auprès des autorités compétentes. Mais l'idée de fournir un petit stock à l'école pour les élèves cas contacts n'est pas exclue.*

- Pendant les activités sportives, le port du masque ?

*Pour les activités en extérieur, non, il n'est pas porté, dans le gymnase non plus mais la distanciation physique est respectée dans la mesure du possible.*

- Le changement de masque ?

*Il a lieu (pour l'instant) au moment du lavage de mains, à 12h30 dans les classes sous la surveillance des enseignants.*

- A la cantine, pendant le temps du repas ?

*Il est mis dans la poche des enfants. Les parents proposent d'installer des crochets mais, de toute façon, les enfants jouent avec leur masque.*

– Des parents nous questionnent sur les TAP, quelles sont les activités prévues pour la reprise de novembre ? Et comment envisagez-vous la rentrée de septembre 2021 ? *La rentrée 2021 est prévue à l'identique que celle de 2020 dans un fonctionnement normal.*

- De plus concernant ces TAP des parents se demandent quel est l'intérêt pédagogique ? Il ne s'agit pas de remettre en question le travail des agents intervenants mais de comprendre où est l'épanouissement de l'enfant ? Nombreux sont les enfants à se plaindre de ne faire que du coloriage ou des jeux de société.

*La réponse de M. le Maire (M. Taupin) : Quand il a été décidé de mettre en place et de maintenir le rythme scolaire à 4,5 jours et les TAP, la municipalité a pris en compte les préconisations de Mme Leconte (chronobiologiste) quant au rythme des élèves (elle préconise 6 matinées de classe afin de ne pas rompre le rythme). Les enfants sont beaucoup moins fatigués avec ce rythme selon cette spécialiste. La municipalité a voulu également rendre ce système pérenne en formant du personnel. L'équipe enseignante était aussi favorable à ce rythme scolaire : les 5 matinées permettent d'être très efficace en classe.*

*Ces questions sont régulièrement abordées en conseil d'école mais la mairie s'est engagée pour maintenir ce rythme.*

*Il ne paraît pas pertinent de proposer un sondage aux parents sachant que nous ne sommes pas en fonctionnement normal actuellement et que ce rythme a pour vocation d'être maintenu pour le moment.*

*Sébastien (responsable des TAP) précise le temps des TAP : 20 minutes de récréation, 1h10 d'activités. Roulement entre 1 ou 2 animateurs entre le mardi et le vendredi pour que chaque classe*

*bénéficie d'un groupe restreint. Il y a peu d'activités en intérieur.*

*L'activité ressource est une activité libre. Avant ce contexte particulier, c'était une activité très demandée par les enfants.*

– A-t-il été envisagé de se mettre en lien avec les associations du village afin de proposer d'autres activités plus enrichissantes aux enfants ?

*Cela déjà fait auparavant, avec le contexte actuel, les associations n'ont pas été sollicitées. Certaines associations ne répondent pas positivement non plus. La mairie entend bien que les TAP soient perfectibles en ce moment.*

– Nous souhaitons proposer en partenariat avec la mairie et les responsables des TAP de créer un sondage concernant les TAP afin de recueillir le ressenti des familles. Qu'en pensez-vous?

*Si on exclut le contexte actuel, peut-être en 2022 pour ce questionnaire en travaillant en collaboration avec les parents d'élèves. Il est mentionné que le fait de faire un sondage pourra avoir un impact sur les animateurs de ces activités.*

– Des questions se posent concernant la cantine, du fait que le brassage des enfants soit interdit, les dernières classes mangent tard et certaines familles se plaignent. *Cela semble rentrer dans l'ordre. Il est vrai que le temps de repas est allongé comme les élèves sont obligés d'attendre toute leur classe (vu les conditions sanitaires). Les classes tournent actuellement entre premier et deuxième service sur chaque semaine, donc les enfants ne mangent pas tout le temps en dernier.*

*La possibilité de fournir le planning aux familles est envisagée. L'idée de fournir un goûter (pour la récréation de la matinée) est une possibilité aussi.*

*Pour la future cantine à la maternelle, il y aura 42 places assises de plus.*

Est ce qu'il serait possible :

- De peindre le portail qui se trouve dans le fond de la cour ,côté route d'une autre couleur, pour faire un repère pour les personnes autre que les parents qui viennent chercher les enfants ? *Il faudra voir le travail à fournir sur ce portail.*

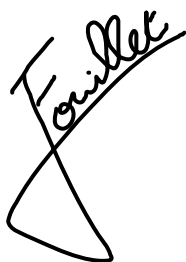
- De faire un marquage au sol lors de l'ouverture du portail car beaucoup d'enfants se prennent les pieds dedans ? *Les enseignants n'ouvrent plus que le portail à moitié, afin de sécuriser son accès.*

- Est ce qu'il est prévu un préau dans le fond de la cour pour les classes qui entrent ou qui sortent, pour abriter les enfants ? *Ce n'est pas prévu.*

- De peindre le passage piéton qui se trouve sur la route de Ruaudin ? *Il a été refait ce jour (5 novembre 2020).*

– Fin du conseil d'école à 20h20.

La secrétaire de séance  
Marine Fouillet



Le directeur  
Stéphane Lizé

